



# WORKSHOP

## Sécurité fonctionnelle des commandes de machines SN EN ISO13849

Avec les progrès rapides dans la production et dans la fabrication des machines, le facteur sécurité dans la technique à tendance à devenir de plus en plus important. Avec l'introduction de la nouvelle Directives des Machines 2006/42/CE, qui est entrée en vigueur au 29.12.2009, et applicable en Suisse au travers de l'Ordonnance sur la sécurité des machines (OMach), les constructeurs de machines doivent prendre en considération de nouvelles exigences et normes harmonisées pour le développement et la construction de machines sûres.

En collaboration avec les techniciens de votre entreprise, nous répondons aux questions essentielles sur la sécurité et vous aidons à trouver la solution appropriée à vos besoins.

### PUBLIC CIBLE

Ce workshop s'adresse aux constructeurs, techniciens et ingénieurs.

- Directives des machines 2006/42/CE et norme SN EN ISO 13849
- Parties des systèmes de commandes relatives à la sécurité (SRP/CS)
- Fonctions de sécurité, catégories, et architectures
- Analyse des risques
- Niveaux de performance
- Probabilité d'occurrence de défauts avec exemples pratiques
- Défaillance des dispositifs de sécurité : B10 et MTTF
- Couverture de diagnostic (DC), et défaillances de causes communes (CCF)
- Informations utiles et exemples de circuits
- Vos questions et utilisations
- Information produits

# INSCRIPTION

## Sécurité fonctionnelle des commandes de machines SN EN ISO13849

Je m'inscris pour le workshop suivant et accepte les conditions décrites ci-après.

### Octobre

31 Octobre 2017, CPLN Neuchâtel

### Novembre

7 Novembre 2017, CPLN Neuchâtel

Madame

Monsieur

Prénom / Nom

Société

Fonction

E-mail

Remplir et envoyer le formulaire d'inscription. Monsieur Atilla Bagci se réjouit de votre inscription et se tient à votre disposition pour tout renseignement: [academy@smc.ch](mailto:academy@smc.ch).

#### Coûts

Chaque workshop se tient sur un jour, de 9h00 à 16h00. Les coûts par workshop se montent à CHF 299.-, repas de midi et pauses compris. Le montant sera facturé après le workshop.

#### Inscription

Nous vous confirmerons votre inscription par écrit. Les inscriptions seront considérées dans leur ordre d'arrivée. Nous vous tiendrons informés si l'un ou l'autre des workshops devait être complets. Les informations détaillées sur l'horaire et le déroulement du workshop vous parviendront 2 semaines avant celui-ci.

#### Assurance

Les assurances durant toute la durée du workshop sont de la responsabilité de chaque participant.

#### Annulation

Nous vous prions de nous informer de tout désistement au plus tard 10 jours avant la tenue du workshop. Au-delà, un montant de CHF 150.- sera exigé pour les frais d'annulation.